

Image not found or type unknown



## Présenter à l'audience pro procuration

Par **nicky123**, le **24/11/2008** à **11:14**

J'ai un pavillon, et mon nouveau voisin projet de construire un immeuble à côté et il me assigné en référé au tribunal de commerce pour désigner un expert par le tribunal, je ne suis pas contre mais mon travail ne ma permettre pas d'y allé. Est-ce que ma soeur peut aller à ma place par mon procuration ? mon E- Mail est [nicky\\_et\\_compta@yahoo.fr](mailto:nicky_et_compta@yahoo.fr)

Merci de votre réponse